

Les mystérieux dessous de la Champenoise

En 1938, était émis le timbre « La Champenoise » (YT 388). La loi Évin n'était pas encore passée par là !



▲ Une épreuve d'artiste, signée A. Delzers.



◀ Si le timbre représente bien Janny Perjeanne, le sujet n'en est pas moins le champagne !



Ce timbre représente une galante coiffée du tocat, coiffe traditionnelle de la Champagne. Le modèle est la chanteuse et actrice Janny Perjeanne (1882-1965), faisant de cette artiste, aujourd'hui méconnue, une des rares personnalités timbrifiées de son vivant. En réalité, le sujet de cette émission est la célébration du 300^e anniversaire de la naissance de l'énigmatique Dom Pérignon, « inventeur du Champagne ». L'image de ce personnage étant liée à une célèbre maison de champagne sparnacienne, on comprend alors qu'elle ne puisse être reproduite !

Il existe autour de Dom Pérignon, aussi célèbre que le vin auquel son nom est associé, de nombreuses incertitudes. À commencer par la date de sa naissance qui est sujet à polémique : 1638 pour les uns, 1639 pour les autres. Dans son ouvrage référence : *Dom Pérignon vérité et Légende*, François Bonal nous apprend que cette date a fluctué au cours des siècles. Une seule certitude, la date de son baptême, le 5 janvier 1639, en l'église paroissiale de Sainte-Ménéhould. Nombreux sont ceux qui, comme Éric Glatre et Patrick Demouy, indiquent « *Il a donc bien dû naître en 1638, comme Louis XIV, le roy soleil* », prêtant à cet homme illustre une vie aussi longue que celle du roi Louis XIV. Toutefois, comme le rappelle le chanoine Néret dans son ouvrage *Dom Pérignon, cellérier de l'Abbaye d'Hautvillers (1638-1715)* au XVII^e siècle, on avait le souci de baptiser le jour ou le lendemain de la naissance. Et de conclure : « *Dom Pérignon est décédé dans sa 77^e année ce qui nous donnerait comme date de naissance 1639.* »

Autre symbole en référence à Dom Pérignon : la flûte que tient dans sa main la Champenoise. Là aussi, la légende en attribue, à tort, la paternité au moine d'Hautvillers. Ainsi, les différentes œuvres du XVII^e siècle représentent des



▲ Timbres issus du premier tirage, coin daté « 19.5.38 » (du 12 au 20 mai 1938).



▲ Bloc de quatre timbres, issu du second tirage.

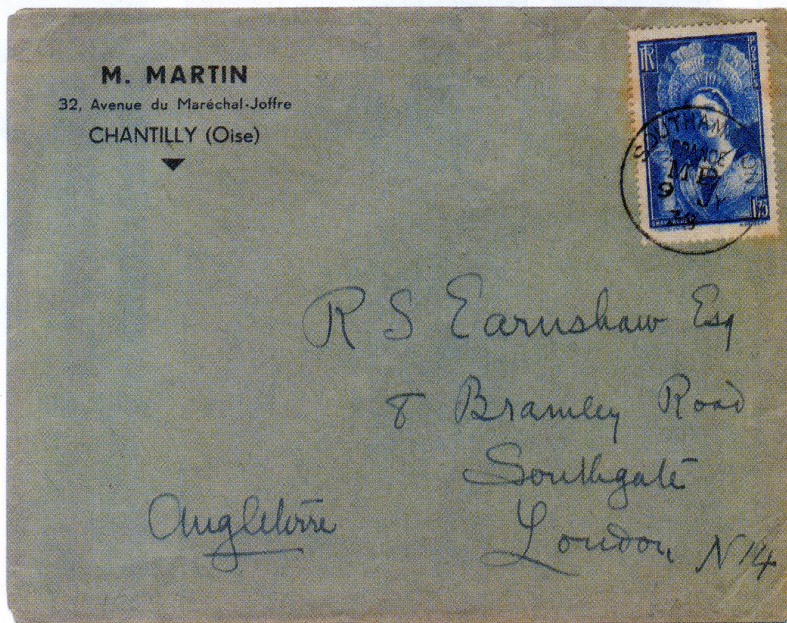
verres en forme de calice peu profonds. Il faut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour voir apparaître sur des catalogues de verrier britannique, des verres effilés dénommés « *champagne Glasses* », soit cinquante ans après la mort de Dom Pérignon. En France, il faudra attendre 1820 pour que la notion de « flûte » entre dans les dictionnaires avec le sens de verre à vin.

Le timbre a, quant à lui, été émis le 13 juin 1938. Imprimé en taille-douce sur rotative, son dessin a été réalisé par André Spitz et sa gravure par A. Delzers. À ce jour, nous ne connaissons qu'une épreuve d'artiste, ainsi que quelques exemplaires de l'épreuve de luxe.

Le tirage total de cette émission est de 3 500 000 exemplaires. Le premier tirage a été effectué du 12 mai 1938 au 20 mai 1938, sur la presse n° 2. Il a été procédé à un second tirage le 21 juin 1938, sur la presse n° 5. Il faut souligner que le numéroteur utilisé pour ces deux tirages est différent. Sa durée de vie a

Trainée de couleur constituant une variété intéressante. ▶





◀ L'une des rares « Champenoises » sur lettre (tarif du 1^{er} août 1937 de la lettre ordinaire pour l'étranger), à destination de l'Angleterre.

été courte, de l'ordre de cinq mois (émission du 13-06-38 / retrait du 16-11-38).

Si le sujet du timbre réserve une multitude d'énigmes, l'impression soignée n'offre aux philatélistes que peu de variétés. Ainsi les catalogues notent la double impression du cadre et de la signature. Nous avons également rencontré une traînée de couleur qui affecte deux timbres, mais c'est tout.

Son utilisation postale est également réduite. Lors de l'émission de ce timbre, sa valeur de 1 f 75 correspond au tarif de la lettre ordinaire pour l'étranger (tarif du 1^{er} août 1937). Dans son catalogue de timbres de France seuls sur lettre, Robert Baillargeat cite également la perception de la taxe de présentation des valeurs impayées, ainsi que la taxe pour l'accusé de réception d'objet recommandé pour l'étranger.

Pour en savoir plus, je vous conseille la lecture du remarquable ouvrage *Dom Pérignon Légende Vérité* de François Bonal ainsi que le site internet, tout aussi remarquable : *Aux vignobles et étiquettes*. Un sujet qui, contrairement au vin, peut-être consommé sans modération !

• Olivier Saintot

Remerciements à A. Jacquart pour l'iconographie.



▲ Carte-maximum avec oblitération de Reims.

Bibliographie :

- *Dom Pérignon Légende Vérité* de François Bonal paru aux éditions Guéniot - février 1995.
- *Catalogue des timbres de France seuls sur lettre* de Robert Baillargeat paru aux éditions Bertrand Sinais - 1996.
- *L'impression des timbres français par les rotatives* du baron de Vinck de Winnezele..
- *Timbre de France - Marianne 1984-1985*.
- Page du site web « Aux vignobles et étiquettes », rubrique conte et légende de Dom Pérignon : www.vignobletiquette.com/padv/legend/cont_celdompe.htm